



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 19 juin 2021 à 09H30 - PONTIVY (56)

Présents : BEAUCREUX Joël, BROSSARD Claude (en visio), BREST Guinal, DESMORTIER François, DUCOS Éric, ÉVENO Jonathan, ÉVENO Patrick, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain, LORINEAU David (coopté).

Excusés : BODIN Sophie, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, GUENET Alain, LORRE Catherine, LORRE Ludovic,

Invité : MILON Kévin.

Invités excusés : RENAUX Kenny, SAUVAGE Vivien, SUAUDEAU Nicolas.

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et se réjouit que tout le monde se retrouve en présentiel.

Le Président fait part de la ventilation du compte-rendu de la dernière réunion du Bureau Exécutif concernant le fonctionnement de la Ligue en restant à la disposition des membres pour d'éventuelles précisions.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 10 avril 2021

Le PV du 10 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

3) Situation budgétaire de la Ligue

a) Situation budgétaire de la Ligue :

Joël LE DIOURON à l'aide d'un PowerPoint fait un état de la situation budgétaire de la Ligue de Bretagne pour l'exercice 2020-2021, établi au 25 mai 2021. Pour une meilleure compréhension, une comparaison est faite avec l'exercice 2019-2020 :

- Pour l'exercice de 2019/2020, la Ligue avait un résultat excédentaire de 41 266, 55 €

Les prévisions de 2020/2021 laisseraient entrevoir un budget équilibré avec un résultat positif actuel de 3 927,00 € tout en sachant qu'il reste encore quelques dépenses en perspective jusqu'au 30 juin 2021.

- Une comparaison des charges et des produits est présentée entre les deux exercices, avec une baisse significative des dépenses et des recettes sur l'exercice 2020-2021 en cours :

	2019/2020	2020/2021
<u>Les charges :</u>	559 376 €	464 028 € (-95 448 €)
<u>Les produits :</u>	600 643 €	467 688 € (-132 688 €)

- Un rappel est fait sur les mesures d'aide qui ont été votées lors du CDL du 10 avril 2021. Le Président précise que le Bureau Exécutif a décidé également de prendre à la charge de la Ligue les 25% facturés par la Fédération pour le 1^{er} tour du Critérium Fédéral. Cela représente une somme de 2 537 €. Le montant total des aides reversées par la ligue aux comités est de 21 545€, pour rappel le montant reversé par la fédération est de 24 409€.

Suite à cette présentation, plusieurs questions sont posées :

Une demande est faite concernant les salaires chargés sachant qu'Isabelle et Vivien ont été quelques mois en chômage partiel :

- Le trésorier répond que le montant des charges salariales sur les deux exercices est quasi constant, mais que l'embauche de Kevin en janvier 2020 a impacté la moitié de l'exercice 2019-2020 et tout l'exercice 2020-2021. Le détail des aides covid n'est pas encore établi. Il sera toutefois fait un état de l'ensemble des aides dont la Ligue a pu bénéficier quand l'exercice sera arrêté.

Il est demandé si la Ligue a sollicité des aides provenant des collectivités ou de l'État ?

- Renan a fait appel aux fonds de solidarité et est actuellement en attente d'une réponse pour percevoir une somme de 20 000 € couvrant les mois de mars et d'avril.

Plusieurs membres du conseil se font l'interprète des clubs pour demander qu'un état des comptes des clubs soit établi deux ou trois fois dans la saison. Certains voudraient que les clubs puissent voir leur compte sur SPID au niveau de la Ligue :

- La Ligue se renseignera sur les moyens disponibles pour répondre favorablement à cette demande.

Joël demande que les Comités Départementaux transmettent à la Ligue les aides dont leurs clubs ont bénéficié durant cet exercice 2020-2021 dans la perspective d'établir une synthèse de la totalité des aides apportées aux clubs de la part des trois instances que sont les Comités, la Ligue et la Fédération.

Un état des lieux des effectifs est présenté pour la saison 2020/2021 :

STRUCTURE	PROMOTIONNELLES	TRADITIONNELLES	TOTAL
CD 22	0493(- 0225)	0729(- 0255)	01222(- 480)
CD 29	0728(- 0428)	2069(- 0441)	02797(- 869)
CD 35	0876(- 0513)	1800(- 0473)	02676(- 986)
CD 56	0565(- 0358)	1316(- 0207)	01881(- 565)
LIGUE	2662(- 1524)	5914(- 1376)	08576(-2900)

- La perte des licences promotionnelles représente un pourcentage de 36 %
- La perte des licences traditionnelles représente un pourcentage de 19 %
- La perte totale de licences représente un pourcentage de 25 %
- La perte des licenciés(es) représente une perte financière de 36 851, 40 € pour la Ligue
- Renan THÉPAUT présente les statistiques au niveau national (voir en annexe)

4) Discussion et adoption du plan de relance pour la saison 2021/2022

Le Bureau exécutif présente et met au vote un certain nombre de propositions, ayant un fort impact financier sur le budget de la ligue, pour relancer l'activité lors de la saison 2021-2022:

Avant de procéder au vote, un long temps d'échange a été réservé où chacun a pu s'exprimer et faire partager ses réflexions sur des sujets particulièrement difficiles et passionnés.

Le Président précise que le principal objectif de ces premières mesures est d'accompagner les clubs pour faire revenir les licenciés dans les salles et principalement les jeunes.

Les choix se sont portés sur la capacité de la Ligue à établir des relations de confiance avec l'ensemble des clubs bretons et pas seulement vers ceux qui ont des équipes régionales ou nationales.

A. Gel de la tarification

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Proposition adoptée

B. Gratuité des Tournois Régionaux sur la saison

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Proposition adoptée

C. Gratuité sur la part Ligue pour les catégories Poussins à cadets (licences traditionnelles et promotionnelles)

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Proposition adoptée

D. Réduction de 20% sur la part Ligue pour les catégories Juniors à Vétérans (licences traditionnelles et promotionnelles)

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Proposition adoptée

E. Reconduction et report du fond de solidarité 10 000€ sur la saison 2021/2022

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'accompagnement des clubs dans le cadre de la relance a été évoqué mais il n'a pas été possible de définir pour l'instant un cadre bien défini sur les actions qui seraient susceptibles de favoriser la licenciation.

Le conseil de Ligue n'a pas non plus retenu l'accompagnement des clubs et de la Fédération dans l'aide à l'emploi pour recruter des entraîneurs sur une période de trois mois durant l'été 2021.

Le conseil de ligue entend poursuivre ses réflexions dans le cadre d'actions pertinentes susceptibles de favoriser le développement de la pratique allant au-delà de la simple relance de l'activité.

5) Le point sur la campagne ANS PSF 2021

Renan THÉPAUT fait état de la situation des demandes d'aides ANS qui sont en pleine instruction :

- 22 clubs vont bénéficier d'aides ANS cette saison contre 14 la saison passée.
- 18 clubs vont pouvoir bénéficier des fonds solidaires leur assurant d'obtenir des sommes supérieures à 1500 €.
- Un comité n'a pas souhaité rédiger de dossier pour 2021/2022.
- La validation officielle des demandes par la commission fédérale est prévue le lundi 28 juin et tous les acteurs de cette campagne ANS sont tenus par le devoir de confidentialité.
- Le Président peut toutefois annoncer une légère amélioration de la situation des dossiers bretons par rapport aux autres régions françaises laissant augurer un rétablissement progressif d'une certaine équité entre les régions dans les années à venir.

6) Proposition de la signature LBTT DD et Sport/Santé

Le Président évoque deux dossiers portés par le Comité Régional Olympique et Sportif bretons qui sont la charte Sport/Santé avec l'ARS et la charte du développement durable :

- La Ligue n'est pas encore prête pour aborder le domaine Sport/ Santé et devra dans un premier temps former un groupe de travail pour définir les actions possibles.
- Une présentation rapide est faite sur la démarche qualité proposée par le MOST (CROS + 4 CDOS). Renan THÉPAUT propose que la Ligue de Bretagne s'inscrive dans cette démarche dans le cadre des championnats de Bretagne :

POUR : 16
CONTRE : 01
ABSTENTION : 00

7) Mise en place du SPID V2

La Fédération ayant décidée de lancer le nouveau logiciel SPID V2 à partir du 1^{er} juillet, la Ligue de Bretagne a dû comme les autres Ligues s'organiser rapidement pour proposer des personnes pressenties pour suivre des formations avec comme objectif de former à leur tour les autres salariés et élus bretons.

- Alain TRICOIRE, Jacques SORIEUX en tant qu'élus et Dominique, Isabelle en tant que salariées ont suivi la formation en Visioconférence sur le SPID version 2.
- Une première réunion est programmée le lundi 21 juin à Landerneau pour les salariés administratifs de la Ligue et des Comités.
- Cette réunion a pour objectif de se familiariser avec ce nouveau logiciel et de voir de quelle manière les clubs pourront être accompagnés pour s'approprier à leur tour cet outil.

- Alain TRICOIRE qui participe au groupe de travail fédéral nous précise que des fiches type sont en cours d'élaboration ainsi que des tutoriels pour aider les utilisateurs.
- Il n'y aura plus de SPID entre le 1^{er} juillet et le 15 juillet, le temps de mettre en place le nouveau logiciel.

8) Le point sur les commissions (sportive, féminines, développement)

➤ SPORTIVE

Michel KÉRISIT fait un rapide tour des dernières actualités de la commission sportive :

- Pour tenir compte du rallongement de la période de mutation jusqu'au 30 juin, la date limite d'engagement au championnat par équipes a été fixée au 2 juillet. Une CSR, en visioconférence, sera organisée le 7 juillet pour faire le point et décider d'éventuels repêchages.
- A la suite de la réunion de zone qui vient d'avoir lieu, le règlement du critérium fédéral de N2 a été modifié pour tenir compte des différents aménagements dû à la crise sanitaire et notamment des nombreuses descentes supplémentaires qu'ils vont occasionner. La saison prochaine, la N2 seniors va passer à 64 joueurs et 32 joueuses répartis dans des poules de 4 au lieu de 6. Toutes les parties auront lieu au meilleur des 5 manches. Cela nécessitera toujours 16 tables.
- La saison prochaine, la Bretagne aura la charge d'organiser, comme cette saison, le 3^{ème} tour de N2 jeunes dans le 35 et le 4^{ème} tour de N2 seniors dans le 29.
- Michel fait part de son profond agacement devant le manque total d'informations concrètes, de la part de la Fédé, sur l'organisation de l'opération « été ping 2021 » qu'elle vient de lancer le 9 juin. On en a entendu parler pour la 1^{ère} fois le 4 juin et la ligue est censée gérer l'homologation de tournois cet été ; mais, nous n'avons aucune information sur la façon de procéder.

➤ FÉMININES

Claire CRUBLET ne pouvant être présente, Le Président précise que le CR de la dernière réunion de la commission féminine leur parviendra très rapidement avec un projet de rassemblement les 18 ou 19 septembre pour les féminines si un lieu est trouvé.

➤ DÉVELOPPEMENT PARTENARIAT

Kévin MILON et Michel KERDONCUFF présente rapidement un diaporama qui a été proposé au CMB ARKÉA dans le cadre d'un partenariat voir en annexe.

Michel KERDONCUFF rappelle l'historique du partenariat avec le CMB /ARKEA. A la suite des récents échanges avec R. MARREC , la commission Développement a réfléchi et travaillé sur une nouvelle proposition de partenariat composée de quatre formules :

- 1) Organisation d'un tournoi interne « clef en main » dans l'entreprise au coût de 3 000 €
- 2) Journée sportive dans l'entreprise au coût de 5 000 €
- 3) Naming pour le championnat de Bretagne de Tennis de Table « Championnat de Bretagne - ARKEA » au coût de 7 500 €
- 4) Gestion des places VIP pour les rencontres des équipes pro au coût de 2 500 €

Michel KERDONCUFF souligne l'intérêt de ces propositions qui sont toutes adaptables au contexte propre à l'entreprise et qui doivent être mises en œuvre en lien étroit avec les comités.

Le prochain contact avec ARKEA -sur la base de ces propositions - nous éclairera sur la suite à donner à cette démarche novatrice.

9) Questions diverses

Tenues d'arbitrage :

- Jean-Luc POTDEVIN profite de l'occasion pour présenter les tenues d'arbitres et juge-arbitres qui ont été ventilées dans chaque Comité Départemental.
- Le président le remercie pour son investissement dans ce dossier qui a été mené à son terme.

Championnats de France à Cesson :

- Une question est posée concernant les championnats de France et les sollicitations des bénévoles dans l'organisation.
- Le président précise que c'est une organisation club qui travaille principalement avec les salariés de la Fédération sans que la Ligue ou le Comité soient informés de toutes les actions en cours.
- Devant cet état de fait, Jacques a souhaité se retirer du COPIL ne voyant pas quel pouvait être son rôle dans ce système d'organisation.
- Une réunion est prévue avec les organisateurs de Cesson.
- Le Conseil Régional apportera à l'organisation une aide de 20 000 €
- La Ligue de Bretagne entend contribuer à la réussite de cette épreuve en termes d'image positive de la Bretagne et reste donc à la disposition de l'organisateur pour l'aider.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

La secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT